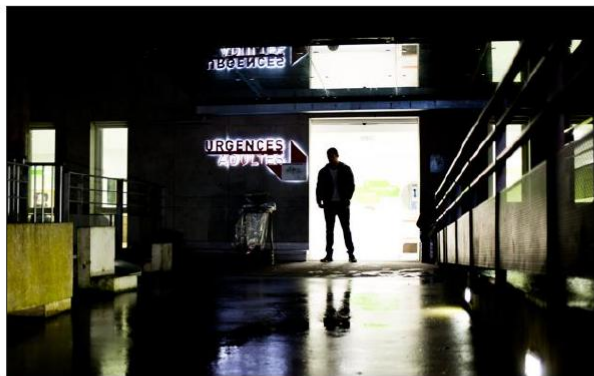


CÔTE-D'OR SANTÉ

Urgences : la grève pourrait reprendre dans une semaine



■ Le principal point de friction concerne le maintien d'une troisième ligne d'accueil la nuit. Photo d'illustration Jérémie BLANCFÉ

Au CHU Dijon-Bourgogne, un plan d'actions a été adopté lundi soir. La grève aux urgences a ainsi été suspendue. Elle pourrait toutefois reprendre, car des désaccords avec la direction persistent.

Un plan d'actions, travaillé depuis le début du mois de septembre par la direction générale et la présidence de la CME (commission médicale d'établissement), en concertation avec les responsables d'ailleurs annoncé dans nos colonnes, hier, que le mouvement de grève entamé le 1^{er} octobre aux urgences du CHU est suspendu depuis lundi. Mais il pourrait reprendre dans une semaine.

Accords et désaccords

Si ce plan d'actions comporte des points d'accord entre les syndicats et la direction, des points de blocage demeurent. Dans un communiqué succinct, la direction déclare que « ce plan d'actions comporte diverses mesures organisa-

tionnelles pour améliorer la qualité de la prise en charge des patients (notamment les délais en fin de journée) et alléger la charge de travail des médecins et du personnel en nuit profonde ».

Dans un communiqué, la CGT et l'Association des médecins urgentistes de France (Amuf) évoquent deux points d'accord : la disponibilité effective de vingt lits chaque jour pour les patients des urgences dans les différents services du CHU et le délai moyen de transport interne des patients des urgences vers les services d'hospitalisation porté à une heure. En revanche, le principal point de friction concerne le maintien de la troisième ligne en nuit profonde à l'accueil des urgences. La direction la maintient trois mois avant de décider de sa fermeture ou non.

En assemblée générale, les personnels médicaux ont décidé de suspendre la grève pour une semaine, de manière à laisser le temps à la direction générale de fournir l'ensemble des données par écrit. Un préavis de grève reconductible a été déposé pour une reprise de la grève à partir du 16 octobre.

Anne-Lise BERTIN

BEAUNE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Drogue, désintoxication et sursis

À la barre, le prévenu est particulièrement agité, parle beaucoup, avec un débit qui laisse percevoir une grande anxiété. Sous méthadone depuis de nombreuses années pour contrer la prise d'héroïne, son parcours est pourtant émaillé de nombreuses condamnations, dont plusieurs pour trafic de stupéfiants.

En octobre 2017, il aurait été désigné par un consommateur comme étant un fournisseur régulier. Une perquisition



■ Photo d'illustration Philippe BRUCHOT

BEURIZOT AGRICULTURE

Filière bovine : « Les éleveurs vont mal »



■ De nombreux représentants de la Confédération paysanne de Côte-d'Or se sont retrouvés, mardi, chez l'éleveuse Émilie Jeannin, à Beurizot. Photo Bernard PRUDHOMME

La Confédération paysanne de Côte-d'Or souhaite redonner des perspectives aux éleveurs de bovins. Mardi, de nombreux représentants du syndicat se sont donné rendez-vous à Beurizot, à la ferme de Lignièrès, chez l'éleveuse Émilie Jeannin. Nous l'avons rencontrée.

Comment se porte, localement, la filière bovine ?

« Très mal, c'est une évidence. Les éleveurs vont mal. À cause de la sécheresse, certains n'ont pas assez de fourrage et le marché de la viande est ultra-saturé. Ce qui a pour effet l'effondrement des cours de la viande. [...] »

Quels sont les points de crispation qui existent dans la mise en place des plans de filière ?

« C'est justement d'arriver à se mettre d'accord sur les indicateurs des coûts de production. Il y a un coût de production moyen établi au-dessus de 4,20 € le kilo. Mais les

abatteurs et les distributeurs, qui ont un pouvoir de blocage dans l'interprofession, ne veulent pas payer un tel prix. Et bloquent tout. Les rapports de forces ne sont pas bons. On demande à l'État de prendre ses responsabilités [...] »

Où en sont les projets d'abattoirs de proximité ?

« Je porte un projet d'abattoir mobile que j'espère voir opérationnel en 2019. Il ira de ferme en ferme et le stockage pour les trois semaines de maturation se fera dans les abattoirs de proximité. L'objectif premier est de proposer une viande de meilleure qualité [...] »

(*) Il y a un an, en octobre 2017, le président de la République avait demandé aux interprofessions d'élaborer des plans de développement et de transformation des filières agricoles et agroalimentaires. INFO Il existe deux abattoirs de proximité en Côte-d'Or : à Châtillon-sur-Seine et à Beaune.